



Angoulême, le 21 octobre 2019

INVITATION PRESSE

L'hébergement d'urgence en Charente et le lancement de la campagne hivernale 2019 – 2020

L'État assure la responsabilité de la lutte contre l'exclusion et de l'hébergement des personnes sans abri. À l'occasion du comité départemental de veille sociale qui se réunira le mercredi 23 octobre 2019, la préfète de la Charente, Marie Lajus, vous convie au point presse qui se déroulera à l'issue de cette réunion le :

**mercredi 23 octobre 2019 à 16h00
dans les salons de l'hôtel de la préfecture**

Elle présentera le dispositif global d'hébergement en place dans le département ainsi que les moyens particuliers qui sont activés pendant la période hivernale.